



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

N° siret : 189 740 111 00142
Déclaration d'activité : 989 702 298 97

Établissement accueillant
le public à mobilité réduite

« Avec La
Chambre de Métiers,
je me forme, j'avance »

“Intervenant :

Intervenant Conseiller expert
en bâtiment, pour vous
permettre de maîtriser toutes
les connaissances liées à
votre activité

Plue-value de la formation :

Réaliser des factures et situations
de travaux conformes aux textes
en vigueur.

Validation :

A l'issue de la formation,
une attestation sera délivrée
au stagiaire.

CONTACTS & INSCRIPTION :

FORMATEUR :

- BAHEUX Yves
yves.baheux@cma-reunion.fr

Tél. : 0692 86 07 43

L'ATTACHÉE TECHNIQUE :

Véronique ETHEVE
veronique.etheve@cma-reunion.fr

L'ASSISTANT ADMINISTRATIF :

Matthieu VAYTILINGOM
Matthieu.vaytilingom@cma-reunion.fr

URMA CENTRE DE FORMATION DE ST PIERRE

65, rue du Père Lafosse
97410 SAINT PIERRE
Tél. : 0262 96 12 66

www.artisanat974.re / www.reparer.re
www.monartisan.re

FACTURATION ET SITUATION DE TRAVAUX

Élaboration de documents conformes aux textes en vigueur

DATE - DURÉE

Date : du 16 au 18 novembre 2021

Durée : 12 heures - **Horaires :** de 8 heures à 12 heures

Tarif : 300 €

Accompagnement aux démarches de financement :

- Chef d'entreprise : Conseil de formation - Salarié : Opérateurs de Compétences
- Demandeur d'Emploi : Pôle Emploi, Conseil Régional

MODALITÉS D'ACCES

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation.

OBJECTIFS

- Savoir réaliser une situation de travaux conforme aux normes,
- Savoir réaliser une facture conforme aux textes légaux actuels,
- Démarches en cas d'impayé.

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

- Chefs d'entreprise, salariés, demandeurs d'emploi,
- Savoir lire, écrire et compter.

CONTENU DE LA FORMATION

FACTURE

- Définition et fonction d'une facture,
- Contenu et mention obligatoires,
- Facturation privée, professionnelle, électronique,
- Forme, annulation, rectification, numérotation.

SITUATION DE TRAVAUX

- Définition d'acompte, avance, situation,
- Contenu et présentation,
- Principe de calcul,
- Modalités à prévoir sur le contrat de marché.

IMPAYE ET RELANCE

- Mise en demeure,
- Injonction de payer,
- Pénalités, indemnités, ...

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Norme du Bâtiment NFP 03001, Décret n°2003-632 du 9 juillet 2003, Code de commerce : Article L123-22 L441-9, Code général des impôts : articles 289-0 et 289
- Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation
- Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et en tenant compte également du niveau des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Positionnement oral : tour de table en début de formation
- Bilan de fin de formation
- QCM et / ou exercices d'application et / ou mise en situation